

# Appel pour une commission d'enquête parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda entre 1990 et 1994.

William Bourdon, Rony Brauman, Jean-François Bayart, Philippe Biberson, José Bidegain, Yves Ternon

Libération, 3 mars 1998

Pendant des mois, une commission du Sénat belge a enquêté sur le rôle de la Belgique au Rwanda en avril 1994. Cette commission vient de publier un rapport où témoignent notamment des militaires de tous grades et des fonctionnaires des ministères de la Défense et des Affaires étrangères. Ce rapport est accessible à tous. En France, nous n'en sommes pas là. La version officielle du rôle et des actions de la France au Rwanda entre 1990 et 1994 a été établie par le président Mitterrand et le gouvernement en 1994. Depuis, la France d'État s'y tient. Pourtant, la France a soutenu le régime du président Habyarimana alors qu'il faisait du racisme un pilier de sa politique jusqu'à planifier et perpétrer le génocide des Rwandais tutsis et le massacre des opposants.

La politique africaine de la France est un domaine interdit aux citoyens et à leurs représentants. C'est au sommet du pouvoir, dans le secret des "cellules" spécialisées, qu'ont été prises toutes les décisions importantes concernant les engagements français en Afrique.

Pour ces raisons, nous appelons aujourd'hui à la création d'une commission d'enquête parlementaire dans le but d'examiner les actions de la France au Rwanda entre 1990 et 1994. Cette commission devra notamment répondre aux questions suivantes :

De l'entraînement de la gendarmerie au conseil militaire, de la fourniture d'uniformes à la livraison d'armes, de l'assistance à des interventions militaires directes (1990 et 1993), pourquoi la France a-t-elle soutenu, jusqu'au bout, un régime dont on ne pouvait ignorer quels crimes il commettait contre la population rwandaise ?

Comment la décision d'évacuer de Kigali, en avril

1994, toute une partie de la classe politique rwandaise très impliquée dans les massacres a-t-elle été prise ?

La France a-t-elle livré ou fait livrer des armes à Kigali après le 6 avril 1994 ?

Au delà du mandat donné à la France pour l'opération Turquoise en juin-juillet 1994, aux derniers jours du génocide, comment cette intervention a-t-elle été conduite, et avec quelles conséquences pour les Rwandais et pour le Rwanda ?

Aujourd'hui, le gouvernement déclare vouloir rompre avec la tradition autoritaire et néo-coloniale de la politique africaine de la France. Les parlementaires peuvent contribuer, par la mise en place de cette commission d'enquête, à ce que de telles déclarations ne se réduisent pas à un simple effet d'annonce. A condition que cette commission soit dotée de vrais pouvoirs notamment celui de faire comparaître devant elle les acteurs français et d'avoir accès aux archives, un tel choix signerait la fin d'une période sombre.

Les signataires de l'appel : William Bourdon (Fédération internationale des Droits de l'Homme), Jean-François Bayart (directeur de recherches au CNRS), Philippe Biberson (président de Médecins Sans Frontières), José Bidegain (président d'Action Contre la Faim), Rony Brauman (enseignant), André Guichaoua (professeur à l'Université de Lille), Alfred Grosser (professeur émérite), Alain Joxe (directeur d'études à l'EHESS), Henri Leclerc (président de la Ligue des Droits de l'Homme), Elikia M'Bokolo (directeur d'études à l'EHESS), Marc Pilon (président de l'Observatoire Permanent de la Coopération Française), Marie-Line Ramackers (secrétaire nationale d'Agir Ici), Yves Ternon (médecin historien), Clau-

dine Vidal (directeur de recherches au CNRS).